

Objet :	Charte « Ruban vert pour le respect »	
Cirulaire :	Informative	
Emetteur :	Ministre-Présidente chargée de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement de promotion sociale	
Signataire :	Marie ARENA	
Gestionnaire :	Cabinet de la Ministre-Présidente	
Contact:	Pierre ERCOLINI	Tél : 02/227.33.07 Fax : 02/221.89.03
Destinataire:	Fondamental (Ord / Spéc), Secondaire (Ord / Spéc), CPMS	
Réseaux :	Tous	
Document à renvoyer	Non	
Nombre de pages :	Texte : 2 pages	Annexes : 1 page
Mots-clés :	Charte – Respect - Citoyenneté	
Période :	Année scolaire 2006-2007	

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Membres des services d'inspection de l'enseignement maternel, primaire, fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, organisés ou subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Organes de représentation et de coordination ;
- Aux Chefs d'établissement et aux Directions des écoles maternelles, primaires, fondamentales et secondaires, ordinaires et spécialisés de l'enseignement organisé par la Communauté française;
- Aux Pouvoirs organisateurs et aux Directions des écoles maternelles, primaires, fondamentales et secondaires, ordinaires et spécialisés de l'enseignement libre subventionné ;
- Aux Pouvoirs organisateurs et aux Directions des écoles maternelles, primaires, fondamentales et secondaires, ordinaires et spécialisés de l'enseignement officiel subventionné ;
- Aux Centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté française.

Pour information :

- Aux organisations syndicales représentant le personnel enseignant ;
- Aux Associations de Parents.

Bruxelles, le 03/04/2007

Madame, Monsieur,

Suite aux événements survenus le 22 janvier 2007 à l'Institut Cousot, les Directions des quatre établissements scolaires de Dinant à savoir l'Athénée royal Adolphe Sax, le Collège Notre-Dame de Bellevue, la Communauté scolaire libre Georges Cousot et l'Institut technique de la Communauté française du Domaine d'Herbuchenne ainsi que plusieurs écoles fondamentales se sont rencontrées et ont décidé d'entreprendre ensemble différentes actions afin de sensibiliser les élèves et les parents à la problématique de la violence scolaire.

Une de ces actions, l'opération « Ruban vert pour le respect » s'est déroulée à Dinant du 26 février au 02 mars 2007.

Des élèves et des professeurs de première année secondaire sous la coordination d'un médiateur scolaire en Région wallonne se sont réunis afin de rédiger ensemble une charte dont vous trouverez une copie en annexe. L'adhésion à ce document a été proposée par les classes de première année à tous les élèves de leur établissement respectif qui ont été invités à porter librement un ruban vert.

Lors d'une cérémonie sur le pont de Dinant, symbole d'unité et de rencontre, les auteurs entourés des représentants des communautés éducatives et des autorités politiques m'ont remis officiellement cette charte dans une bouteille. Plutôt que de la jeter dans le fleuve, ils ont préféré me la confier afin que je les soutienne dans leur action et que je sois en quelque sorte l'ambassadrice de leur initiative.

C'est pourquoi j'ai estimé qu'il était de mon devoir de vous sensibiliser à cette action citoyenne qui donne une image positive de notre jeunesse et à vous inviter à développer des projets similaires qui visent à sensibiliser tous les élèves aux valeurs qui régissent notre enseignement telles que définies dans le décret Missions.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Marie ARENA
Ministre-Présidente,
Chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale

CHARTRE « RUBAN VERT POUR LE RESPECT »

*Athénée Royal Adolphe Sax, Communauté scolaire libre Georges Cousot,
Collège Notre – Dame de Bellevue, Institut technique de la Communauté française du Domaine
d'Herbuchenne*

Cette charte s'adresse à tous, professeurs, éducateurs, parents, élèves, ... à toi, citoyen.

I. La parole

Je m'exprime sans crainte, sans vulgarité, sans agressivité, sans blesser l'autre.

Je communique avec gentillesse et politesse.

Dans le respect de la parole de l'autre, je prends le temps de l'écouter.

II. Le devoir de parole

L'indifférence est complice de la violence. Je m'engage à briser la loi du silence si je suis témoin ou victime d'actes de violence ou de manipulations.

III. L'accès au savoir

L'école est une chance que j'ai. Je dois la garder sans la gâcher. Je donne le meilleur de moi-même et j'effectue les choix nécessaires pour réussir mon travail.

IV. Les différences

J'accepte l'autre dans ses différences liées à sa religion, sa famille, sa couleur, son physique, sa culture... Nous sommes tous égaux au plus profond de nous-mêmes.

V. Le respect de soi

Je gère mes émotions, mes problèmes et mes conflits par le dialogue sans avoir recours à la violence physique, verbale ou mentale.

VI. Le cadre de vie

Je respecte tous ceux qui œuvrent pour mon bien-être au quotidien ainsi que les espaces et le matériel mis à ma disposition.

VII. Le respect mutuel

Quels que soient mon âge, mes capacités physiques et intellectuelles, ma fonction dans l'école, j'accueille et je respecte l'autre comme je lui demande de me respecter et de m'accueillir.

VIII. L'aide et l'entraide

Dans un esprit de solidarité et de bienveillance, j'aide les autres dans la mesure de mes possibilités. Je n'ignore personne. Je demande aux autres d'agir de même à mon égard.

IX. L'honneur, la confiance, la conscience

Je m'engage à être honnête dans mes actes et mes paroles pour être reconnu(e) comme une personne fiable. J'accorde ma confiance aux autres avec prudence et en toute conscience.

X. La citoyenneté

Je me défends sans agresser, en respectant les règlements et les lois. Je suis responsable de mes actes, de mes choix, de mes paroles dans et hors de l'école.

A mon niveau, je participe à la construction d'une société juste où chacun trouve sa place et s'épanouit.

